



Direction
Référence : EAU/ACP/21/0039
Dossier suivi par : Service autorisations - LWA
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Signé à Esch-sur-Alzette

Accord de principe



Objet	PAP « Ferme Mathey » à Erpeldange-sur-Sûre
Maître d'ouvrage	T-Invest S.A.
Bureau d'études	TR-Engineering S.A.
Plans	<ul style="list-style-type: none">- Mémoire technique avec calculs hydrauliques du juin 2021- Extrait du plan cadastral- Plan de situation- Plan n° XX21H003 : Plan de situation- Plan n° HYD_AUT_SIT_001 : Concept d'assainissement ; Vue en plan- Plan n° 19107 : Etude de faisabilité- Plan n° E061018-2 : Plan d'aménagement général- Plan n° 007 : Plan directeur- Plan d'aménagement particulier

Le présent accord de principe ne vaut pas autorisation au titre de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. L'accord de principe se base sur les plans annexés.

Remarque Néant

Le Directeur adjoint,

Luc ZWANK